

## Séance du Conseil Municipal du lundi 21 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt et un mars, à 20 Heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du cinq mars 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François THOMAS.

Étaient présents : 10

Danièle BAYONNETTE, Rachel BIGNON, Nadine CAUZETTE, Didier DELORD, Éric DELUC, Yvette DUVIGNAU, Christine LABAIZE BORTOLUSSI, Gérard LAMARRIGUE, Jacques LASSERRE, Jean-François THOMAS.

Pouvoir : 1 Georges ELGOYHEN donne pouvoir à Éric DELUC

Excusés : 1 Georges ELGOYHEN

Absents : 4 Marie-Line BARRÉ, Isabelle BEN, Sylvain DABADIE, Jérémy LASSERRE.

Madame Rachel BIGNON a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet à approbation le compte rendu de la séance du Conseil municipal du 19 février 2018. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 1 – Comptes administratifs et comptes de gestion 2017 :

Monsieur Éric DELUC -1<sup>er</sup> Adjoint au Maire- présente l'un après l'autre les comptes administratifs de la Commune de VIELLA (Budget général et budget annexe relatif à l'assainissement collectif) de l'année 2017. Il donne le détail des dépenses et des recettes de la Section investissement puis de la Section fonctionnement.

Il précise que les comptes de gestion 2017 préparés par le Monsieur le Trésorier de Plaisance du Gers sont équivalents aux comptes administratifs de la Commune.

#### BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	367 603,81	G	382 570,34
	Section d'investissement	B	66 893,36	H	112 520,15
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	177 790,17
	Report en section d'investissement (001)	D	46 356,24	J	
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	480 853,41	= G+H+I+J	672 880,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	367 603,81	= G+I+K	560 360,51
	Section d'investissement	= B+D+F	113 249,60	= H+J+L	112 520,15
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	480 853,41	= G+H+I+J+K+L	672 880,66

## BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 20 404,74	G 33 407,68	G-A +13 002,94
	Section d'investissement	B 117 123,70	H 216 326,86	H-B +99 203,16
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 42 044,07	
	Report en section d'investissement (001)	D 109 886,79	J	
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 247 415,23	Q = G+H+I+J 291 778,61	Q-P +44 363,38
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K	
	Section d'investissement	F	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 20 404,74	= G+I+K 75 451,75	+55 047,01
	Section d'investissement	= B+D+F 227 010,49	= H+J+L 216 326,86	-10 683,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 247 415,23	= G+H+I+J+K+L 291 778,61	+44 363,38

Après discussions et délibérations, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- 1- Vote les comptes administratifs 2017 : budget communal et budget annexe assainissement collectif de VIELLA
- 2- Vote les comptes de gestion de la Trésorerie de Plaisance du Gers
- 3- Valide les délibérations d'affectation du résultat respectivement du budget communal et du budget annexe assainissement collectif de VIELLA comme suit :

## BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

### AFFECTATION DES RESULTATS 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean-François THOMAS, après avoir approuvé le compte administratif 2017,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	14 966,53
- un excédent reporté de :	177 790,17
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	192 756,70
- un déficit d'investissement de :	729,45
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	729,45

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	192 756,70
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	729,45
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	192 027,25
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	729,45

## **BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2017**

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-François THOMAS, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	13 002,94
- un excédent reporté de :	42 044,07
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	55 047,01
- un déficit d'investissement de :	10 683,63
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	10 683,63

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	55 047,01
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	10 683,63
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	44 363,38
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	10 683,63

## **2 – Vote du Budget communal 2018 et du Budget annexe assainissement collectif 2018 :**

Avant la présentation des chiffres, Monsieur le Maire rappelle que :

- le contexte économique reste fragile pour 2018,
- le taux de chômage est en légère baisse mais que le nombre de chômeurs de longue durée est important,
- les dépenses de consommation des ménages sont estimées à la baisse,
- les taux d'intérêt sont encore bas mais les garanties demandées par les banques pour accorder les prêts sont importantes,
- la baisse drastique des dotations de l'Etat : moins 2210€ en 2014, moins 7660€ en 2015, moins 18110€ en 2016 et moins 15864€ en 2017.

Il précise que le cumul des retenues pour la Commune de VIELLA s'élève en 2018 à 38 844 € qui correspondent au montant de la contribution de la Commune pour le redressement des finances publiques et que la réforme de la taxe d'habitation au regard des recettes communales constitue une incertitude.

Il rappelle les dépenses qui se sont rajoutées ces dernières années et qui impactent les finances communales :

- L'analyse et l'instruction des documents d'urbanisme par le Pays du VAL d'Adour ; ce service était fait par les services de l'Etat à la Direction de l'équipement,
- Les obligations en matière d'accessibilité,
- La vérification des bornes incendie est devenue payante, la mise en œuvre de nouvelles compétences au sein de la Communauté de communes Armagnac Adour (CCA), notamment le Plan local intercommunal d'urbanisme (PLUI) et la Gestion des milieux aquatiques (GEMAPI).

Monsieur le Maire présente les chiffres et propose une baisse du budget de fonctionnement de 2%. Cette baisse répond à la demande de l'Etat qui préconise de limiter les dépenses à 1,2%.

Il propose de ne pas augmenter les impôts directs pour 2018 et demande de voter les taxes directes locales selon les éléments qui figurent sur l'état des services fiscaux. Cet état mentionne notamment les bases d'imposition, les taux de l'année précédente et le montant du produit attendu à taux constant (Voir annexe). Monsieur le Maire demande à l'Assemblée délibérante de fixer les taux pour 2018.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,**

décide de maintenir les taux d'imposition et d'appliquer pour 2018 un taux de variation proportionnel de 1.000 000 et vote les taux suivants :

Objet Taxe	Taux voté en %	Produit attendu en €
Taxe d'habitation TH	14.02	70 661
Foncier bâti FB	16.91	65 053
Foncier non bâti FNB	86.31	52735
		<b>TOTAL : 188 449 €</b>

Le produit attendu de 188 449 € sera inscrit à l'article recettes 73111 du budget communal 2018.

Enfin, sous réserve de modifications possibles en raison de notifications de la Préfecture du Gers (concernant les dotations et les montants des compensations non connues à ce jour) et d'ajustement de devis de dernière minute, les budgets 2018 se présentent comme indiqué en **annexes** (vues d'ensemble et balance générale des 2 budgets soit 6 pages).

Après discussions et délibérations, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents vote les budgets 2018 (budget communal et budget annexe assainissement collectif de VIELLA).

### **3 – Défense pour l'accès aux soins urgents spécialisés dans le Gers à moins de 30 minutes.**

Monsieur le Maire explique que le Comité gersois pour le développement et la défense du service public de santé a alerté les communes du Gers au motif que les urgences gersoises sont toujours sans réponse. Les décisions de l'Agence régionale de la santé (ARS) tardent à venir. C'est pourquoi, il semble nécessaire de rappeler à l'ARS la nécessité du respect des 30 minutes de délais pour l'intervention et la mise en place de soins d'urgence.

L'accès à la prise en charge d'une urgence vitale en moins de trente minutes est une exigence médicale et civique. 23 % de la population du Gers est à plus de trente minutes d'un service d'urgence médicale. A ce nombre, s'ajoute les habitants (48000) couverts par le SMUR de Condom qui est immobilisé toutes les nuits. L'égalité d'accès aux urgences doit être garanti pour tous.

Du fait de la fragilité actuelle des services d'urgences d'Auch et de Condom, le droit à l'accès ne cesse de régresser dans le département du Gers. Avec 10 établissements hospitaliers publics, le Gers bénéficie d'un maillage sanitaire public permettant de répondre au critère de moins de 30 minutes dans l'accès à des soins urgents spécialisés.

**Ainsi, à l'unanimité des membres présents,**

1) Le Conseil municipal de VIELLA demande que des mesures exceptionnelles soient prises rapidement pour que les services d'urgences d'Auch et de Condom aient les moyens humains pour remplir leur mission.

2) Il demande aussi qu'une réflexion de niveau départemental soit organisée par les pouvoirs publics pour élaborer un plan d'organisation sanitaire s'appuyant sur le maillage hospitalier actuel, afin de répondre aux besoins sanitaires de la population, avec la participation des citoyens dans leur diversité.

3) Enfin, vu la situation géographique de la Commune de VIELLA et vu le temps nécessaire à la prise en charge d'une urgence médicale de l'ordre de 1 heure à 1 heure 30, à partir d'AUCH, le Conseil municipal sollicite instamment le rattachement au SMUR de PAU (Pyrénées-Atlantiques), de TARBES (Hautes-Pyrénées) voire de Mont de Marsan (Landes).

La présente délibération sera transmise à :

- Préfecture du Gers à AUCH
- ARS Direction du Gers Place de l'ancien foirail 32020 AUCH Cedex 09

#### **4 – OBJET : Location du logement communal vacant situé au 1<sup>er</sup> étage (école maternelle) au N°7 Rue des écoles à VIELLA**

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée que le logement vacant situé au 1<sup>er</sup> étage (école maternelle) à l'adresse suivante : N°7 Rue des écoles à VIELLA, est remis en état par les agents communaux. Il rappelle que ce logement avait été occupé par Monsieur Paul LIDBY qui n'avait payé aucun loyer et n'avait fait aucun entretien le temps de sa présence dans les lieux.

Monsieur Philippe FOUCAULT actuellement locataire du logement du rez-de-chaussée du même bâtiment, a sollicité l'attribution de ce logement remis à neuf du 1<sup>er</sup> étage.

Monsieur le Maire propose :

- D'attribuer ce logement à Monsieur Philippe FOUCAULT dès que les travaux seront terminés,
- De fixer le montant du loyer à 310 euros mensuels,
- De renoncer à un versement de caution en raison du versement initial dans le premier logement,
- De prévoir les conditions de location par un bail rédigé conformément à la réglementation préconisée par l'ADIL du GERS.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré,**

- 1- Accepte les propositions de Monsieur le Maire comme indiquées ci-dessus,
- 2- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer le bail de location avec Monsieur Philippe FOUCAULT,
- 3- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents comptables relatifs à cette location.

#### **5 – Occupation du domaine public par la Société FREE**

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que des travaux relatifs à la mise en place de la 4G FREE MOBILE sont programmés dans les prochains jours.

Ils consistent à la pose d'un câble de fibre optique depuis l'autocommutateur situé Impasse des écoles jusqu'au site du château d'eau.

Pour les besoins de l'exploitation de ces réseaux, la Société FREE doit procéder à l'installation d'une armoire technique à proximité de l'autocommutateur actuel géré par ORANGE.

C'est pourquoi, il convient de fixer les conditions de mise à disposition d'un terrain d'une surface de 2 m<sup>2</sup> environ aux fins d'installation de cette armoire dont les câbles seront reliés à l'existant.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,**

- 1- donne son accord aux travaux prévus pour la mise en place de la 4G FREE MOBILE selon les conditions proposées par Monsieur le Maire (construction d'une armoire sur le domaine public et tranchées pour assurer la liaison des câbles),
- 2- autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre les droits et les obligations des deux parties dans la convention prévue à cet effet,
- 3- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention et les documents relatifs à ce dossier.

#### **6 – Occupation du domaine public par ORANGE (Autocommutateur situé Impasse des écoles).**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'Entreprise Orange est propriétaire d'un autocommutateur (armoire de télécommunications) situé Impasse des Ecoles.

La Commune de VIELLA a autorisé la construction, l'exploitation et l'entretien des télécommunications de cet autocommutateur par bail renouvelable dont l'échéance était le 30 juin 2015.

C'est pourquoi, il convient de renouveler les bases d'un contrat qui pourraient être les suivantes :

- Elaboration d'un bail de 30 ans prévoyant un renouvellement tous les 10 ans avec effet rétroactif au 01/07/2015,
- Prise en compte de la surface du local de 13 m<sup>2</sup> dont l'emprise est pour une partie sur la parcelle Section AC N°19 et pour autre partie, sur la parcelle Section AC N°248 du domaine public de la Commune de VIELLA,
- Le local pouvant bénéficier d'un loyer pour occupation du domaine public, le montant de la location annuelle pourrait s'élever à 110 euros indexé (via l'ILAT).
- 

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,**

- 1- décide de renouveler le bail selon les conditions proposées par Monsieur le Maire ci-dessus,
- 2- autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre les droits et les obligations des deux parties,
- 3- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents relatifs à ce dossier.

### **7 – Absences de conseillers municipaux :**

Le Conseil municipal s'interroge sur les absences à toutes les réunions de 3 conseillers municipaux sans excuse ni information auprès du secrétariat.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire d'écrire à ces conseillers municipaux pour leur demander de préciser par courrier leur position.

Fin de la séance à 22 heures.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	557 298,00	365 271,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		192 027,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		557 298,00	557 298,00

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	163 694,00	164 424,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	730,00	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		164 424,00	164 424,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>721 722,00</b>	<b>721 722,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	7 400,00		7 400,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	197 449,00		197 449,00
74	Dotations, subventions et participations	135 422,00		135 422,00
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00		21 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>361 271,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>365 271,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>192 027,00</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>557 298,00</b>
--	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 486,00		4 486,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	53 190,00		53 190,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		5 263,00	5 263,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		100 755,00	100 755,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>57 676,00</b>	<b>106 018,00</b>	<b>163 694,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>730,00</b>
-----------------------------------	---------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>164 424,00</b>
---	-------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	132 018,00		132 018,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	167 800,00		167 800,00
014	Atténuations de produits	82 360,00		82 360,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	60 127,00		60 127,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	7 375,00		7 375,00
67	Charges exceptionnelles	1 600,00		1 600,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		5 263,00	5 263,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		100 755,00	100 755,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>451 280,00</b>	<b>106 018,00</b>	<b>557 298,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>557 298,00</b>
--	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	97 655,00		97 655,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	58 053,00	4 000,00	62 053,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	3 986,00		3 986,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>159 694,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>163 694,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>730,00</b>
--	---------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>164 424,00</b>
---	-------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	77 163,00	32 800,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>		44 363,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		77 163,00	77 163,00

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	319 633,00	330 317,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	10 684,00	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		330 317,00	330 317,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>407 480,00</b>	<b>407 480,00</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 000,00		12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits	2 007,00		2 007,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	13 593,00		13 593,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	11 201,00		11 201,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		38 362,00	38 362,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>38 801,00</b>	<b>38 362,00</b>	<b>77 163,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>77 163,00</b>
---	------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	317 143,00		317 143,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	2 000,00		2 000,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	490,00		490,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>319 633,00</b>		<b>319 633,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>10 684,00</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>330 317,00</b>
---	-------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	32 800,00		32 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Production immobilisée			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>32 800,00</b>		<b>32 800,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>44 363,00</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>77 163,00</b>
---	------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 106)	110 000,00		110 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	171 271,00		171 271,00
14	Provisions réglementées			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciations des immobilisations			
39	Dépréciations des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		38 362,00	38 362,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>281 271,00</b>	<b>38 362,00</b>	<b>319 633,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>10 684,00</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>330 317,00</b>
---	-------------------